



*Plus de 500 Maires et représentants des autorités locales, venant de 35 pays, se sont retrouvés à Cotonou du 11 au 14 octobre 2023 à l'invitation du Maire M. Luc Setondji Atrokpo. Un Congrès 2023 de l'Association Internationale des Maires Francophones au cours duquel les Maires ont affirmé leur volonté d'ouvrir d'autres voies de dialogue et de construire leur coopération sur de nouvelles bases, dans un contexte international marqué par des crises majeures.*

❖ ***Les Maires, une force de dialogue et de pacification des relations***

De la « diplomatie de proximité » aux arènes internationales, les Maires jouent un rôle majeur pour la pacification des relations sociales, le dialogue et l'ouverture au point de vue de l'autre. Cela s'est exprimé tout au long des 4 journées de travail qui ont porté sur la diplomatie des villes, sur le renforcement du dialogue régional à travers les autorités locales, sur l'art et les cultures urbaines comme vecteurs de lien social.

En écho à ces travaux, deux Déclarations ont été présentées le 13 octobre en ouverture de la 43<sup>ème</sup> Assemblée générale, en présence du Maire de Cotonou, de la Présidente de l'AIMF, de Son Excellence Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, de M. le Ministre des Affaires Etrangères et d'autres membres du Gouvernement béninois, ainsi que du Président de la Cour Suprême du Bénin. La Déclaration de Cotonou et la Déclaration des Maires du Burkina Faso, du Mali et du Niger, feront date.

❖ ***Pour une coopération décentralisée porteuse d'un nouveau modèle de partenariat***

Ce Congrès a aussi été l'occasion pour les 190 délégations présentes de renforcer leurs partenariats. Plusieurs accords de coopération décentralisée, en particulier de coopération Sud-Sud, ont ainsi été signés : entre la ville de Cotonou et celles de Dakar, de Douala, de Marseille, de Paris ; entre l'Association Nationale des Communes du Bénin et l'Association Nationale des Communes de Djibouti ; entre la commune de Kouandé (Bénin) et la région d'Ali Sabieh (Djibouti) ; entre les capitales du Bénin, Porto-Novo et du Gabon, Libreville.

La volonté de faire des partenariats entre collectivités territoriales un moteur de changement s'est aussi exprimée à travers l'adoption de la Programmation stratégique 2024-2028 de l'AIMF. Alors que la « coopération au développement » a montré ses limites, l'AIMF entend aller toujours plus loin dans l'affirmation de son modèle qui donne la priorité à l'expertise du sud et qui permet de soutenir les programmes innovants voulus et mis en œuvre par les municipalités. La nouvelle programmation de l'AIMF exprime, enfin, le souhait d'approfondir l'ouverture déjà engagée de l'AIMF au-delà du cadre francophone.

❖ ***L'appui aux projets des villes, pour une coopération qui impacte la vie des habitants***

Comme il le fait deux fois par an, le Bureau de l'AIMF, réuni le 13 octobre, a statué sur l'attribution de subventions aux actions portées et mises en œuvre par les villes. Ces subventions de l'AIMF rendront possible un investissement global de 6,2 M€ pour les projets des villes (dont 3,8M€ de subventions AIMF et 2,4 M€ de contributions des villes et des partenaires).

Au total, ce sont plus de 4 millions d'habitants des villes francophones qui seront impactés par ces actions des villes pour l'égalité femmes-hommes et la prévention des violences faites aux femmes, pour l'assainissement, pour le numérique, pour la culture et le développement touristique.

Dans le cadre de l'Initiative Egalité femmes-hommes pilotée par l'AIMF avec l'appui de la Ville de Genève, le Bureau a également acté la création d'un Prix international qui récompensera et valorisera les initiatives exemplaires des collectivités locales, de leurs associations, ainsi que de la société civile. Un prix qui s'inscrira en complément du Prix AIMF de la Femme francophone, décerné cette année à Mme Mariam Djimet Ibet, ancienne Maire de Ndjaména (Tchad), qui poursuit son engagement pour une participation renforcée des femmes à la vie publique et politique.